Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central du Montréal métropolitain-CSN Décembre 2012, volume 26, numéro 10

Des femmes au combat

En lutte pour leur réintégration au travail

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
est publié à 3 025 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault et Francis Lagacé
Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Guylaine Alix
Correction des textes : Michèle Delsemme
Photographies : Guylaine Alix, Normand Blouin, Michèle Delsemme, Michel Giroux, Denis Martel et Emmanuelle Proulx
Impression : Accent Impression
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
guylaine.alix@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Décembre

5
Assemblée générale

3, 4 et 5
Exécutif syndical I

4 et 5
Délégué-e syndical

6 et 7
Initiation à la santé sécurité du travail

10 et 11
Information dans notre syndicat

14
SGS logiciel de trésorerie

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Le ver est dans la pomme

Le président du conseil central a félicité les nouveaux membres du comité exécutif de la CSN, Jacques Létourneau, président, et Francine Lévesque, première vice-présidente, élus au conseil confédéral le 30 octobre. Gaétan Châteauneuf s'est réjoui de l'élection, aux présidentielles américaines, de Barack Obama contre Mitt Romney. Le 20 novembre prochain, on suivra de près le dépôt du premier budget du gouvernement Marois. On s'inquiète du nouveau projet de loi mammouth, le C-45, du gouvernement fédéral. Le président du conseil central a aussi rappelé l'adoption, par Ottawa, d'une loi interdisant le port du masque dans les manifestations, sous peine d'amendes et de peines d'emprisonnement.

Nos invité-es

Reine Desmarais et **Alain Croteau**, respectivement

présidente et agent de griefs au syndicat du CRDITED de Montréal, ont présenté la situation de quelque 130 de leurs membres, en très grande majorité des femmes immigrantes, qui sont sans emploi depuis avril 2011 en raison d'un employeur sans scrupule (voir l'article en page 5).

Une question de privilège a par la suite été présentée aux délégué-es de l'assemblée générale. **Pierre Fontaine** et **Paul Thomas**, respectivement des

syndicats du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), ont présenté la campagne *Le ver est dans la pomme*. Cette campagne syndicale vise à dénoncer l'intrusion du secteur privé dans nos services publics. Pour signer la pétition, allez sur le site Web du conseil central, dont les coordonnées se trouvent à l'endos du présent journal.

Angela Aurucci était invitée pour discuter du prochain Forum social de Laval, un rassemblement citoyen qui aura lieu du 16 au 18 novembre, au collège Montmorency. Le conseil central a participé aux travaux du forum, notamment sur le chantier de l'aménagement durable du territoire de Laval. Les comités environnement et développement durable, condition féminine et jeunes du conseil central y tiendront des ateliers.

Puis, **Mercedes Roberge**, du Mouvement démocratie nouvelle, a présenté le modèle de mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire. Lors d'une élection, ce modèle permet d'assurer une meilleure représentativité des choix politiques des électeurs, de la diversité ethnoculturelle et de l'équité hommes-femmes, et ce, dans toutes les régions, en respectant le pourcentage de votes obtenus par les différents partis. Le conseil central a offert un appui de principe à ce modèle de mode de scrutin.

Ensuite, on a appris que Francis Lagacé, du comité exécutif au conseil central, allait prendre sa retraite, le 1er décembre, à titre de chargé de cours à l'Université de Montréal. Dans ce contexte, le comité exécutif a proposé de maintenir M. Lagacé en poste jusqu'au congrès, en juin prochain, ce qui a été accueilli favorablement par les délégué-es.

Enfin, l'assemblée a voté en faveur d'une proposition en appui à Gabriel Nadeau-Dubois qui portera en appel le verdict d'outrage au tribunal rendu en Cour supérieure.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Des cadeaux à profusion !

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM–CSN

Certaines personnes n'ont pas besoin d'attendre Noël pour se voir offrir des cadeaux comme en témoignent les travaux de la commission Charbonneau. Bouteilles de vin, parties de golf, billets de hockey, voyages dans le Sud, pots-de-vin de quelques centaines de milliers de dollars… Le père Noël peut se faire généreux quand vient le temps de demander des contrats. Devant la commission, l'ingénieur à la retraite, Luc Leclerc, a admis avoir reçu environ 500 000 $ en pots-de-vin. Avant lui, Gilles Surprenant, un autre ex-ingénieur de la Ville de Montréal, admettait avoir empoché plus de 700 000 $. Les témoignages qui se succèdent devant la commission Charbonneau ne représentent en fait que la pointe de l'iceberg du merveilleux monde de la corruption.

Un mal répandu

Partout sur la planète, les exemples se multiplient. Des banques, comme la Barclays, ont été accusées de falsifier des rapports pour améliorer leurs profits; le géant pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline a plaidé coupable et payé des amendes de plusieurs milliards de dollars, notamment pour avoir mis en circulation des médicaments sans respecter les tests de sécurité élémentaires requis par les lois états-uniennes. Plus près de nous, Tony Tomassi remettait sa démission comme député de la circonscription de LaFontaine, en mai dernier, admettant, entre autres, avoir utilisé à des fins personnelles, une carte de crédit de l'agence de sécurité BCIA appartenant à son ami et contributeur à la caisse libérale, Luigi Coretti. En septembre dernier, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a débarqué à l'organisme Infrastructure Québec, responsable de tous les grands projets d'infrastructures des ministères et organismes publics. C'est sous la supervision de cet organisme qu'un contrat en PPP de 1,3 milliard de dollars a été octroyé au Groupe immobilier santé McGill (GISM) composé de SNC-Lavalin et d'une entreprise britannique, Innisfree, pour le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Dans ce dossier, l'UPAC s'intéresserait principalement au versement de 56 millions de dollars par SNC-Lavalin en commissions irrégulières pour des projets non précisés et soupçonnerait Arthur Porter, l'ex-dg du CUSM, d'avoir préparé le terrain pour que SNC-Lavalin obtienne le très lucratif contrat de PPP.

Effets du néolibéralisme

Les tenants du néolibéralisme plaident pour une privatisation tous azimuts des services et des marchés publics. Cela ouvre la porte toute grande à la corruption. Luc Leclerc lui-même a reconnu que la diminution des effectifs à la Ville de Montréal a facilité la vie à l'entrepreneuriat criminel. Les coupes de postes qui sévissent depuis plusieurs années ont un effet direct sur la perte d'expertise dans le secteur public. En ce sens, l'expertise de la Ville quant à l'évaluation des coûts est à rebâtir.

Une autre des revendications néolibérales est la dérèglementation de l'économie. À bas les règles qui peuvent mettre un frein à l'accumulation du profit ! Le capitalisme se nourrit d'une idéologie individualiste qui valorise à l'extrême l'enrichissement individuel au détriment du bien commun. Malheureusement, cette idéologie oriente une grande partie des décisions politiques. Elle alimente aussi un certain désabusement dans la population, voire parfois une certaine indifférence devant la corruption. Baisser les bras face à la généralisation de la corruption, c'est accepter l'expansion d'une économie criminelle. Pour reprendre les termes du journaliste français Hervé Kempf, c'est accepter « l'idée qu'est le plus estimable non pas le plus vertueux, mais le plus malin ». C'est aussi accepter l'idée de se laisser tondre collectivement la laine sur le dos pour que ceux qui détiennent les rênes du pouvoir s'en fassent des manteaux et aient chaud pendant que la majorité grelotte. Et ça, c'est inacceptable !

Plan Nord ou le Nord pour tous du gouvernement Marois

Respecter le temps

L'épineux débat sur le développement des ressources naturelles au nord du 49e parallèle continue de susciter de nombreuses préoccupations dans la société civile. Le Plan Nord a beau avoir été rebaptisé *le Nord pour tous,* nouveau slogan du gouvernement Marois, plusieurs s'inquiètent des impacts sociaux et environnementaux de ce vaste projet de développement minier, surtout si sa mise en œuvre se fait de façon précipitée.

Pour Alice Jerome, qui préside le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg, le territoire visé par le développement du Plan Nord appartient aux communautés autochtones, mais elles n'ont pas été consultées sur cet immense projet. « La très grande majorité des nations autochtones ont été complètement ignorées. Pourtant, nous sommes directement concernés », s'est indignée la grande cheffe algonquine, première femme à être élue à la tête du regroupement de communautés algonquines de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. Des onze nations autochtones du Québec, seuls les Cris, les Inuits et les Naskapis auraient été consultés.

Madame Jerome craint que la protection de l'intégrité du territoire, une question cruciale pour les communautés qu'elle représente, ne soit pas au cœur des réflexions. « D'où vient cette idée que seule la moitié du territoire devrait être exclue des activités industrielles du Plan Nord ?, s'est-elle questionné. Il faut avoir un point de vue global de l'ensemble des enjeux soulevés par le projet. »

Pour Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition *Québec meilleure mine!*, la question de la consultation est une des pierres d'achoppement du projet de développement minier : « Le Plan Nord représente 80 milliards de dollars d'investissements et il a fait l'objet de consultations auprès de 500 personnes seulement! ». Pour l'environnementaliste, il y a lieu de rétablir une relation de confiance avec les nations autochtones avant de se lancer dans le projet. Il importe également de prendre le temps d'analyser et d'étudier le territoire visé avant de penser à son développement. « Il faut voir quel est l'état du territoire, quelles sont les réserves en eau potable, évaluer les changements climatiques, et effectuer une réflexion sur les minerais que nous souhaitons exploiter. En fait, il faut s'assurer d'une planification intégrée écologique en consultation avec les populations concernées », conclut M. Lapointe. Cela implique que l'on respecte le temps nécessaire dont auront besoin les Autochtones pour donner leur avis.

Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition *Québec meilleure mine!* et Alice Jerome, grande cheffe algonquine, participaient à un débat-midi organisé par la Maison du développement durable et Amnistie internationale, le 2 octobre, intitulé *Le Plan Nord et les Autochtones*

Corruption et collusion à grande échelle à Montréal et à Laval

Ils devaient s'en aller

Au lendemain des propos tenus à la commission Charbonneau par Martin Dumont, un ancien organisateur du parti Union Montréal qui soutenait que le maire Tremblay avait eu connaissance d'une double comptabilité à la caisse électorale du parti, le conseil central a exigé la démission du maire de Montréal. Même si Gérald Tremblay a affirmé qu'il n'avait jamais assisté à la fameuse rencontre à laquelle a fait référence M. Dumont et durant laquelle il aurait été informé de l'existence d'un financement occulte à Union Montréal, il nous est apparu que le maire ne disposait plus de la crédibilité nécessaire pour administrer la Ville de Montréal. Depuis plusieurs semaines, les diverses allégations soutenues à la commission Charbonneau sont des plus troublantes. Il semble s'être instauré un véritable système frauduleux, où certains fonctionnaires et entrepreneurs s'en sont mis plein les poches, sans compter le prétendu détournement d'argent vers la caisse électorale d'Union Montréal. Le maire avait beau affirmer qu'il n'était pas au courant ou qu'il avait été victime d'acharnement, la situation était devenue insoutenable et il se devait de démissionner, ce qu'il a fait le 5 novembre.

Nous avons aussi réclamé auprès des élu-es de la Ville de Montréal qu'ils se prononcent contre la hausse de la taxe foncière de 3,3%, prévue au budget 2013. Le comité exécutif de la Ville a d'ailleurs annoncé le retrait de ce budget controversé dont il faudra suivre de près les développements. Il est clair que les prochaines élections municipales, en 2013, seront cruciales pour l'avenir de la métropole.

Ajoutons qu'à Laval, la situation est tout aussi préoccupante à la suite des perquisitions effectuées dans les résidences de l'ex-maire Gilles Vaillancourt et auprès des institutions financières où il détient une douzaine de coffrets de sûreté. Des entrepreneurs et des firmes de génie-conseil ont également été ciblés des enquêtes de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et de la Sûreté du Québec. La position du maire Vaillancourt étant insoutenable, il devait aussi démissionner, ce qu'il a fait de mauvaise grâce le 9 novembre.

Gaétan Châteauneuf
Président du CCMM-CSN

130 travailleuses du CRDITED sans emploi

Des battantes

Elles mènent une bataille pour la reconnaissance de leur emploi depuis presque deux ans; elles sont 130 femmes, la plupart immigrantes, et certaines ont travaillé pendant 25 ans au même endroit, le Centre de réadaptation Lisette-Dupras, devenu depuis le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal (CRDITED). Elles sont sans emploi depuis avril 2011, parce que leur employeur leur a extorqué tous leurs droits. Mais elles sont plus décidées que jamais à obtenir justice.

L'histoire commence à l'automne 2010, lorsque ces travailleuses font appel à la CSN pour se syndiquer. À l'époque, le centre Lisette-Dupras passe par une agence de sous-traitance pour embaucher quelque 170 personnes, et ce, malgré le fait que ce centre ait des employé-es qui font exactement le même job. En utilisant cet intermédiaire, le centre maintient ces 170 intervenantes en milieu de vie et préposées aux résidents dans une sous-catégorie de travailleuses, payées environ 10$ l'heure, plutôt que 17$ à 19$ l'heure comme dans le secteur public. En mars 2011, la CSN dépose une requête à la Commission des relations de travail (CRT) afin de déterminer leur véritable employeur. Craignant que les choses tournent mal, Lisette-Dupras met fin au contrat le liant à l'agence de sous-traitance, le 1er avril 2011, mettant à pied du même coup ces 170 travailleuses. Pour les remplacer, le centre embauche 130 personnes, dont seulement une quarantaine en provenance de l'agence, laissant sur le pavé 130 d'entre elles. En juin 2011, elles gagnent une importante bataille : la CRT reconnaît que leur employeur est bel et bien le centre, et non l'agence de personnel qui agissait comme intermédiaire. Elles sont maintenant certaines qu'elles seront réintégrées… Mais c'est loin d'être gagné.

Fusion de trois centres de réadaptation

Entre-temps, la loi 30 sur les fusions d'établissements dans le secteur de la santé et des services sociaux entraîne la fusion de trois centres de réadaptation, soit Lisette-Dupras, L'Intégrale et Gabrielle-Major. C'est la CSN, en décembre 2011, qui est choisie pour représenter le nouveau Syndicat des travailleuses et travailleurs du CRDITED de Montréal (STT CRDITED–CSN).

De la poudre aux yeux

Après avoir multiplié les recours juridiques pour faire casser la décision de la CRT sur le véritable employeur, le CRDITED est débouté en Cour supérieure, le 2 mars 2012, quand elle confirme que l'employeur est bien le CRDITED. Le syndicat tente alors une démarche de négociation auprès de la direction en vue de la réintégration des 130 travailleuses mises à pied.

Pour gagner du temps, la direction propose un processus de formation pour des cohortes d'une dizaine de personnes à la fois, s'étalant sur plusieurs mois, au bout duquel leur qualification serait évaluée. C'est seulement après ce processus que leur intégration serait possible dans les services résidentiels et elles pourraient même ne pas être réintégrées. « Lorsqu'elles étaient à l'agence, elles faisaient pourtant l'affaire », a fustigé Reine Desmarais, présidente du syndicat. « L'expérience et les compétences de ces personnes ne vaudraient plus ? Hors de question ! Il est impossible de croire que toutes ces personnes soient devenues incompétentes en même temps ! Ce n'est certes pas un manque d'emplois, puisque le centre a embauché 130 autres personnes pour faire le même travail ! », a-t-elle protesté. Pour Alain Croteau, un des congédiés et maintenant agent de griefs au syndicat, il était impensable que le syndicat accepte la proposition d'évaluation de qualification, car cela aurait voulu dire que, tout à coup, elles n'étaient plus compétentes. « Nous nous y sommes fermement opposés. Va pour la formation continue, mais le processus de qualification, nous l'avons catégoriquement refusé. »

Notre réintégration, une obligation!

Des griefs ont été déposés afin de faire reconnaître les droits des 130 travailleuses et d'obliger la direction à les réintégrer au CRDITED. L'arbitrage, amorcé cet été, doit reprendre le 22 novembre. « Le plus affligeant dans tout cela, c'est que non seulement ce conflit constitue un pur gaspillage des deniers publics, mais il s'agit avant tout d'un gaspillage éhonté de capital humain dont le réseau ne peut se permettre les frais », s'est désolé Alain Croteau.

Une vaste opération de mobilisation est actuellement déployée afin de faire pression sur la direction du CRDITED pour la réintégration de ces travailleuses. La CSN entend aller jusqu'au bout dans la défense de leurs droits.

Abdel Hamdi
Conseiller syndical à la mobilisation

Les travailleuses et les travailleurs mis à pied se sont fait entendre, lors de l'assemblée générale annuelle du CRDITED, le 8 novembre

Conflit de travail de plus de 6 mois à l'usine Mapei

Face à un employeur ignoble

Une manifestation d'appui aux travailleurs en grève a eu lieu le 31 octobre, jour d'Halloween, devant l'usine de Mapei. Plusieurs travailleuses et travailleurs en lock-out des hôtels Maritime et Espresso étaient présents, de même que des travailleurs des entreprises Multi-Marques et Numesh.

Après plus de six mois de grève des travailleurs de Mapei, la direction de cette usine, située à Laval, demeure impitoyable. À la mi-octobre, des séances de négociation avaient pourtant redonné espoir aux quelque 110 membres du Syndicat des salariés des produits de céramique et autres–CSN (SSPCA–CSN), en grève depuis le 4 mai et sans convention collective depuis près d'un an. Ces nouvelles rencontres de négociation entre les parties patronale et syndicale – les premières depuis le 22 mai – étaient l'occasion de renouer le dialogue et d'espérer un revirement de situation. Du côté syndical, on escomptait un rapprochement qui aurait pu paver la voie à un possible règlement. C'était trop demander.

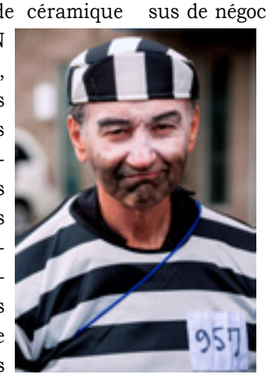

En effet, lors de deux séances de négociation, tenues les 15 et 18 octobre, plutôt que de repartir sur de bonnes bases et d'amorcer un véritable processus de négociation où tout le monde accepte de lâcher prise, la direction de Mapei a «offert» aux salariés une série de reculs, notamment quant au principe de l'ancienneté. De plus, malgré une entente convenue entre les parties, Mapei souhaitait modifier considérablement dans la convention collective les questions relatives aux mouvements de main-d'œuvre.

Le 19 octobre, devant un constat d'échec de la négociation, les membres du syndicat n'ont eu d'autre choix que de rejeter massivement, à 84%, l'offre patronale de règlement.

Le train-train quotidien d'une compagnie… pourtant en grève!

Depuis des mois, Mapei contourne les dispositions anti-briseurs de grève en transférant sa production vers une compagnie voisine, Affiliated-Entrepôt, puisque le Code du travail ne sanctionne pas les entreprises en grève ou en lock-out dont la production est fabriquée hors établissement. L'entreprise poursuit donc ses opérations comme si de rien n'était. Et cela, c'est sans compter le licenciement collectif de 43 salariés imposé par Mapei, après avoir procédé à la fermeture de la section des poudres et mortiers, le 24 août. Fabricant de colles et de produits chimiques pour le bâtiment, Mapei est une multinationale qui possède 59 usines de production, réparties dans plus de 28 pays.

Malgré les embûches, malgré les nombreuses tentatives de Mapei de les briser, ces travailleurs demeurent solidaires, unis et résolus à obtenir le respect.

8e dépanneur Couche-Tard syndiqué à la CSN

Faire valoir ses droits

Un huitième dépanneur Couche-Tard joint les rangs de la CSN, soit celui situé au 6331, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Depuis le mois de janvier 2011, c'est le quatrième groupe de salarié-es, à Montréal, à vouloir se syndiquer à la CSN.

Devant un employeur des plus radins, les huit employé-es de ce dépanneur souhaitent que leurs conditions de travail soient bonifiées. En premier lieu, ils réclament le respect de leurs droits prévus aux normes du travail. Ils revendiquent également des augmentations de salaire pouvant aller jusqu'à 12,80$ l'heure; une amélioration des conditions de santé et de sécurité, entre autres, en ce qui a trait aux risques de hold-up (bouton panique) et quatre journées de maladie payées (actuellement, ils n'en ont aucune).

Alimentation Couche-Tard a vu croître ses profits de 24% en un an, soit 457 millions de dollars.

sesyndiquer@csn.qc.ca

www.facebook.com/couchetardetlerespect

Après plus de trois mois de lock-out

Un règlement à l'hôtel Espresso

Une entente de principe est enfin survenue à l'hôtel Espresso, le lundi 12 novembre. Après quelques séances de négociations au début du mois de novembre, les parties ont réussi à trouver un règlement sur les principaux aspects de la plateforme CSN de l'hôtellerie, notamment au chapitre du travail des cadres, de la protection des emplois, de l'affichage des postes et de la contribution de l'employeur au régime de retraite. La convention est d'une durée de quatre ans, avec reconduction en fonction de l'échéance conclue lors de la prochaine ronde de négociation coordonnée du secteur de l'hôtellerie de la CSN. Le présent contrat de travail prévoit un montant forfaitaire de 350$ la première année, et pour les trois années suivantes, des hausses salariales de 2%, 3% et 3%. Pour les années subséquentes de la convention, le syndicat a réussi à négocier une clause de parité, communément appelée «clause remorque» qui, lors de la ronde de 2016, leur permettra d'obtenir la moyenne des salaires qui seront octroyés aux syndiqué-es du secteur.

Cette entente survient après plus de trois mois de lock-out. On se souviendra que l'hôtel, situé au centre-ville de Montréal, avait jeté à la rue ses 42 salarié-es le 16 août au matin. Il aura fallu une extraordinaire mobilisation des membres et une forte détermination afin d'arriver à arracher ce règlement. Le directeur général de l'hôtel, Stefano De Vito, s'est toujours opposé avec force à négocier sur la base de la plateforme CSN de l'hôtellerie. Il avait même soumis au comité de négociation syndical plus d'une trentaine de demandes de reculs inacceptables. Toutefois, le conciliateur du ministère du Travail a imposé un cadre de discussion, forçant du même coup le repli de l'employeur.

Les travailleuses et les travailleurs de l'hôtel avaient connu un long conflit de travail en 1996, avec une grève de 19 mois. Le dénouement de ce conflit a rassuré les syndiqué-es qui sont plus unis que jamais après s'être tenus debout, au quotidien, devant un employeur qui s'est montré des plus récalcitrants.

Denis Martel
Conseiller syndical à la mobilisation

Recours à des *scabs*

L'hôtel Maritime rabroué par la CRT

La direction de l'hôtel Maritime, propriété du Groupe hôtelier et immobilier Tidan, dont les travailleuses et les travailleurs sont en lock-out depuis le 30 août, a été blâmée par la Commission des relations du travail (CRT). Dans une décision rendue le 24 octobre, la CRT a ordonné à l'hôtel de cesser d'utiliser des briseurs de grève. C'est la deuxième fois que l'hôtel, situé rue Guy, à Montréal, se fait prendre à avoir recours à des travailleurs de remplacement depuis le début du lock-out.

Par ailleurs, dans le cadre de la négociation, l'employeur se montre particulièrement inflexible. Une séance de négociation devait avoir lieu le 16 octobre, la première depuis le déclenchement du conflit. Toutefois, la veille, l'employeur s'est désisté. Finalement, une rencontre exploratoire a eu lieu le 30 octobre durant laquelle la direction de l'hôtel a maintenu une position intransigeante : elle exige des reculs de 20% de la masse salariale et une convention collective de dix ans! Au lendemain de cette rencontre, la direction a annoncé qu'elle présenterait une offre globale et finale au comité de négociation syndical dans les dix jours suivants. Au moment de mettre sous presse, rien n'avait encore été annoncé, mais les espoirs d'un règlement satisfaisant sont maigres.

Entre-temps, le Groupe Tidan est le point de mire des lockoutés du Maritime. Ses nombreuses propriétés — des hôtels, des édifices de bureaux commerciaux et industriels ou des immeubles à logements de luxe — reçoivent la visite des syndiqué-es trois fois par semaine. Les travailleuses et les travailleurs en lock-out veulent ainsi faire pression sur cet important groupe immobilier, dont le siège social est situé à Montréal, qui possède de nombreuses autres propriétés au Canada de même qu'aux États-Unis.

Précisons que c'est le Groupe Tidan qui, tout juste avant Noël, le 23 décembre 2011, avait mis la clé dans la porte du sélect club privé Mount Stephen Club, un chic restaurant du centre-ville de Montréal. Cette fermeture faisait suite à la décision des 70 travailleuses et travailleurs du club privé de se doter d'un syndicat CSN.

Large mouvement populaire et syndical pour dénoncer le gouvernement fédéral

Non au saccage de l'assurance-emploi !

Plusieurs assemblées publiques et manifestations ont été organisées au Québec cet automne afin de dénoncer la réforme de l'assurance-emploi, annoncée au printemps dernier par le gouvernement de Stephen Harper.

Diverses organisations populaires, entre autres le Mouvement Action-Chômage de Montréal, le Comité Chômage de l'Est de Montréal et le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), ont initié une large campagne d'information et d'actions afin de faire reculer Ottawa sur les mesures controversées. Déjà, le 6 septembre dernier, une assemblée publique rassemblant près de 150 personnes s'était tenue à Montréal afin de sensibiliser la population sur cet enjeu crucial.

Environ 3000 personnes ont répondu à l'appel du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) à participer à une manifestation, le 27 octobre, à Thetford Mines, pour dénoncer la réforme de l'assurance-emploi

Nombreuses manifestations

Le samedi 4 novembre, plus de 2000 personnes ont marché dans les rues de Cap-aux-Meules, aux Îles de la Madeleine, pour dénoncer la réforme de l'assurance-emploi. Une pétition de 4724 signatures, soit la moitié de la population des Îles, a d'ailleurs été remise au député fédéral néo-démocrate afin de signifier l'ampleur de la grogne populaire. Une semaine plus tôt, le samedi 27 octobre, pas moins de 3000 personnes de partout au Québec participaient à une manifestation à Thetford Mines tandis que plus de 2000 étaient réunies à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, pour marcher contre les modifications au régime. D'autres manifestations ont également eu lieu en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. La CSN a participé à plusieurs de ces marches.

Une attaque sans précédent

Les changements annoncés au régime d'assurance-emploi sont des plus préoccupants. Si les mesures proposées lors de l'adoption du projet de loi C-38 sont appliquées, les prestataires seront forcés, dès l'an prochain, d'accepter des emplois rémunérés jusqu'à 30% de moins que leur dernier emploi, dans un rayon s'étendant jusqu'à une heure de route de leur domicile et pouvant ne pas être dans leur champ de compétences, sans quoi leurs prestations pourraient être réduites voire supprimées. Non seulement ces mesures sont-elles injustifiées et iniques, mais elles agiront comme une pression à la baisse sur les salaires de tout le monde. On estime que les travailleuses et les travailleurs saisonniers de même que celles et ceux à contrat et à statut précaire seront les plus affectés par les modifications.

Le MASSE craint qu'avec la nouvelle réglementation, l'on sépare les « bons » des « mauvais » chômeurs. « Selon les nouvelles règles, plus la personne aura cotisé à l'assurance-emploi et moins elle en aura bénéficié, plus elle aura le droit d'aspirer à un bon emploi sans qu'on lui coupe ses prestations. Bref, les droits des chômeurs dépendront du fait qu'ils aient eu souvent ou rarement recours à l'assurance-chômage. » (*Le saccage de l'assurance-chômage*, brochure disponible sur le site Web du MASSE). Pour

Manon Perron, trésorière au conseil central, lors d'une assemblée publique, le 6 septembre, à Montréal, sur les modifications au régime

le MASSE, « c'est toute l'idée du droit à des prestations qui est mise en doute. L'assurance-chômage ne sera plus un droit conféré par le paiement de cotisations, mais deviendra un privilège ».

Seuls les travailleuses, les travailleurs et les employeurs contribuent à la caisse de l'assurance-emploi, le gouvernement ayant mis fin à sa participation au début des années 1990. En fait, Ottawa ne verse aucune somme dans la caisse de l'assurance-emploi, mais il en modifie la réglementation comme bon lui semble !

➲ **www.lemasse.org**

Élections à la CSN

C'est un militant de longue date que les membres de la CSN ont élu comme président, lors du conseil confédéral du 30 octobre. Dans les années 1980, Jacques Létourneau a d'abord milité à l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, l'ANEEQ, avant de s'impliquer dans son syndicat, à l'hôpital Charles-Lemoyne. Puis, il a occupé le poste de secrétaire général, au conseil central, de 1993 à 2004, avant d'être nommé adjoint au comité exécutif de la CSN. Lors du dernier congrès de la CSN, en 2011, il a été élu 1er vice-président. Son élection à la présidence laissant son poste vacant, c'est Francine Lévesque qui a été élue pour lui succéder. Depuis 2007, elle était présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS–CSN), et ce, après avoir occupé le poste de vice-présidente responsable de la condition féminine pendant 17 ans. Entre 1985 et 1990, elle était présidente du STT de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont–CSN.

Entre désinformation, enjeux stratégiques et révoltes démocratiques

Conflit sanglant en Syrie

Depuis mars 2011, la Syrie est engagée dans une véritable guerre civile. C'est par dizaine de milliers qu'on dénombre les morts, parmi lesquels de nombreux enfants. Afin de comprendre tous les enjeux de ce conflit sanglant, Denis Kosseim, enseignant au cégep André-Laurendeau et membre du comité de solidarité internationale du conseil central, a rencontré Rachad Antonius, sociologue québécois d'origine égyptienne et professeur à l'Université du Québec à Montréal. Monsieur Antonius est spécialiste du monde arabe.

Denis Kosseim : Depuis 2011, 30000 Syriens sont morts. Peut-on dire que le président syrien, Bachar el-Assad, voulant éviter le sort qu'ont connu les présidents tunisien et égyptien, a décidé d'écraser le printemps arabe qui a gagné la Syrie et que les 30000 morts sont essentiellement les victimes d'une dictature abominable ?

Rachad Antonius : Non, on ne peut certainement pas attribuer toutes ces victimes au régime. Les rebelles sont responsables d'une grande partie de ces morts et sont aussi responsables d'une entreprise de désinformation gigantesque. Cela dit, il y a une énorme difficulté à se positionner politiquement sur la situation en Syrie. Tout dépend de la lecture qu'on fait des événements sur le terrain. Il est clair qu'il y a en Syrie une dictature, qu'elle règne de façon brutale et sanglante et que les révoltes déclenchées il y a un an et demi ont été, au départ, un mouvement populaire et démocratique. Mais les médias dominants attribuent automatiquement toutes les violences au régime, et non pas aux rebelles, et tout ce qui est problématique du côté des rebelles sera minimisé ou simplement nié. Les médias dominants ont joué à fond cette carte-là, érigeant une officine de propagande saoudienne — l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) — que l'on cite dans 95% des dépêches. L'OSDH invente certains faits de toutes pièces et classifie les victimes et les agresseurs selon des catégories qui ne correspondent pas à ce qui se passe sur le terrain. Quant aux explications données par le gouvernement syrien, si elles reconnaissent les violences exercées contre les rebelles, elles ne rendent pas compte des exactions commises par l'appareil sécuritaire du régime contre les civils soupçonnés, à tort ou à raison, d'appuyer les rebelles. Mais une autre lecture commence à émerger. Elle consiste à voir que, dès le troisième mois, les révoltes sont devenues violentes, contre le souhait d'une portion importante de la population syrienne. Des groupes islamistes extrêmement sectaires ont pris la direction de la rébellion grâce à l'appui des monarchies pétrolières et de la Turquie. En conséquence, les choix stratégiques qu'ils font sur le terrain répondent bien plus aux objectifs des puissances qui les arment et qui les financent qu'à ceux de l'ensemble du peuple syrien. Cette deuxième lecture est contestée par les grands médias et par la frange démocratique des groupes rebelles, mais elle me semble fondée.

D.K. : Qu'est-ce qui permet de faire cette lecture ?

R.A. : Dès qu'on essaie de diversifier les sources d'information, on trouve des éléments qui permettent de contester la version officielle que les grands médias nous servent. Quand on consulte les journaux libanais ou turcs, par exemple, on apprend qu'il y a des bataillons salafistes qui viennent de plusieurs pays étrangers (des mercenaires envoyés par la firme Blackwater) et que les rebelles se livrent à des massacres et à des destructions sectaires. Cela dit, il est difficile de savoir exactement ce qui se passe sur le terrain.

D.K. : Peut-on se faire une idée juste de la situation ?

R.A. : Oui, mais si l'on veut comprendre les enjeux soulevés par ce conflit, il faut contextualiser la position de la Syrie sur l'échiquier du Proche-Orient. En effet, le régime syrien est considéré comme un ennemi par des puissances occidentales et constitue un obstacle à l'extension de l'hégémonie occidentale au Proche-Orient. De ce point de vue, la chute du régime syrien permettrait de briser l'axe de résistance Iran-Syrie-Hezbollah et permettrait du coup de fragiliser l'Iran et, à moyen terme, de menacer les intérêts russes dans la région. Il faut donc l'abattre, quel qu'en soit le prix, même si ce prix est la destruction de la société syrienne. Un des moyens consiste à exacerber les clivages confessionnels. La Syrie est un pays multiconfessionnel, en majorité sunnite, avec des minorités alaouite, chrétienne, kurde, etc. Il est donc relativement facile d'instrumentaliser l'une ou l'autre de ces minorités, ce que font d'ailleurs les puissances régionales. D'un point de vue géostratégique, le régime syrien est appuyé par la Russie, la Chine et plusieurs autres pays non européens, car la chute du régime amènerait un changement d'orientation qui menacerait leurs intérêts. Donc, la situation en Syrie ne peut être réduite à une question de démocratie interne.

SUITE À LA PAGE 10

Rachad Antonius, lors du 63e congrès de la CSN, le 16 mai 2011

Redistribution de la richesse

Question de charité ou de justice ?

David Robichaud

Dans son plus récent ouvrage *La juste part*, David Robichaud soutient que le principe de redistribution de la richesse n'est pas une question de charité, mais de compréhension sociale et historique. Essentiellement, c'est grâce au patrimoine reçu des générations précédentes pendant des siècles que la société s'est développée de façon aussi phénoménale. Ayant conçu des moyens de transmettre et de conserver le bagage de connaissances, de savoir-faire et de normes acquis pendant des milliers d'années, l'espèce humaine a réussi à évoluer prodigieusement, et ce, grâce à l'interdépendance et à la coopération. D'ailleurs, un individu qui serait laissé à lui-même, seul sur une île déserte, serait capable de bien peu. C'est le bagage cumulé durant plusieurs siècles qui, au bout du compte, permet à quelqu'un qui a un certain talent de prospérer. Il est donc normal que la richesse que cet individu prétend produire soit considérée comme collective et redistribuée à tous.

L'équipe de formatrices et de formateurs du conseil central recevait, le 9 novembre, le professeur de philosophie, David Robichaud. Dans l'ordre habituel, Patrick St-Pierre, Pierre Fontaine, Jean-Marie Dion, Judith Huot, Marie Lebel, Linda Léveillée, François-Xavier Cloutier, Patrice Benoit, Diane Despatie, Kim Boyer, Yves Leclerc, Audrey Duchêne, Linda Boisclair, Manon Perron, Priscilla Bittar, Pierre Marier et Suzanne Audette. Absents : Alain Ouimet, Jennifer Smith, Lilia Sehli et Nancy Corriveau

SUITE DE LA PAGE 9

Plusieurs intérêts étrangers sont liés aux stratégies adoptées par les acteurs locaux. Ce qui est grave, c'est que l'implication des puissances étrangères permet de détourner les objectifs de la lutte pour la démocratie et d'en faire une guerre par procuration, qui sert les intérêts étrangers bien avant ceux de la démocratie pour les Syriens. En effet, les monarchies pétrolières appuient et financent les groupes islamistes et salafistes, donnant à la rébellion un caractère religieux.

D.K. : Comment expliquer que le régime soit encore au pouvoir, malgré sa violence ? Avait-il une légitimité ? L'a-t-il perdue ?

R.A. : On peut qualifier le régime syrien de nationaliste laïque dictatorial. Les histoires de brutalités policières, de tortures et d'arbitraires ne manquent pas et expliquent, en partie, sa longévité, car il a une certaine légitimité aux yeux de ses citoyens, à cause de son orientation nationaliste. Le régime a aussi fait des alliances avec la majorité de la bourgeoisie sunnite, et même la classe moyenne y a trouvé son compte. En raison de son caractère laïque, les minorités confessionnelles, qui constituent plus de 35 % de la population, y voyaient un gage de leur sécurité. Pendant longtemps, le régime a aussi constitué une sorte d'État-providence et a résisté aux tendances néolibérales, malgré la corruption et la concentration de la richesse dans les cercles proches du pouvoir. Particulièrement depuis 2005, le régime a voulu se lancer dans un tournant d'économie libérale qui a affecté négativement les zones rurales, lui faisant perdre une bonne partie de sa légitimité.

D.K. : Donc, le mécontentement de segments importants de la population (corruption, exclusion, etc.), c'est un aspect de la réalité syrienne. C'est ça ?

R.A. : Effectivement ! Et il est vrai que la population syrienne souhaite des changements profonds et aurait été prête à s'engager dans des demandes de réformes pacifiques. C'est la militarisation de la rébellion et l'absence de projet national syrien qui fait qu'elle n'a pas l'appui de la majorité de la population.

D.K. : Mais les soulèvements populaires en Tunisie puis en Égypte n'ont-ils pas créé un effet domino ?

R.A. : Bien sûr, mais si les révoltes arabes ont produit des résultats porteurs d'espoir en Tunisie et en Égypte, en dépit des difficultés, surtout dans le cas de l'Égypte, ces révoltes ont été immédiatement confrontées par des contre-révolutions ailleurs, notamment en Syrie. Par contre-révolutions, je veux dire un détournement des révoltes populaires pour mettre au pouvoir des gouvernements qui vont servir d'autres intérêts que ceux du peuple. Il faut donc se résoudre au fait que la situation deviendra pire avant de s'améliorer.

Capsule Environnement

Recyclable à l'infini et écoénergétique... de quoi s'agit-il ?

Vous arrive-t-il, en vous baladant, qu'en un bref coup d'œil vous constatiez qu'au fond d'une poubelle repose une canette en aluminium ? Probablement que vous n'en faites pas de cas. Saviez-vous que la canette est produite à partir de la bauxite, un minerai qui est transporté par voie maritime sur des milliers de kilomètres, pour être ensuite transformé dans nos entreprises d'aluminium au Québec ? La bauxite provient de divers pays, dont l'Afrique du Sud, l'Australie et la Chine. La canette au fond d'une poubelle prendra le chemin d'un site d'enfouissement et se décomposera sur une période d'environ 500 ans ! Elle contribuera à contaminer le liquide toxique qui s'échappe, malheureusement, des sites d'enfouissement...

L'utilisation des canettes d'aluminium recyclées favorise les économies d'énergie. On change le destin de la canette en la déposant dans un contenant de récupération. Celle-ci est réutilisée pour faire une autre canette, ce qui diminue l'extraction de la bauxite au profit du recyclage, diminue le nombre de voyages par bateau et réduit la consommation d'essence et de diesel. La canette représente aujourd'hui un débouché majeur pour l'aluminium et elle est recyclable à 100 %. Par ailleurs, l'utilisation de canettes recyclées fait économiser 95 % de l'énergie requise pour la production d'aluminium de première fusion. La canette d'aluminium d'aujourd'hui exige près de 40 % moins de métal que celle d'il y a 25 ans. Sa fabrication requiert de moins grandes quantités d'énergie et de matières premières. La canette est aussi importante en économie sociale pour les personnes qui récupèrent en ratissant les bacs de recyclage dans les quartiers.

En juin dernier, Pierre Arcand, alors ministre de l'Environnement sous le gouvernement Charest, avait annoncé que la consigne de la canette allait, d'ici la fin de l'année, passer de 5 ¢ à 10 ¢. Il faudra voir si cette hausse sera maintenue.

Chaque minute, plus de 105 000 canettes d'aluminium sont recyclées en Amérique du Nord. Le recyclage de la canette est un bel exemple de développement durable.

Isabelle Ménard
Conseillère syndicale au Service des relations du travail
et membre du comité environnement
et développement durable du CCMM-CSN

Bienvenue au CCMM–CSN

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de SOGEP–CSN représentera le personnel de trois arénas de la région métropolitaine. Leurs conditions de travail actuelles sont à peine supérieures aux normes du travail. Ils joignent donc la CSN pour améliorer leur sort. La Société de gestion d'équipements publics (SOGEP) est une compagnie spécialisée dans l'entretien d'équipements privés et publics, comme les parcs, les arénas, les piscines, les édifices et centres commerciaux, etc. Le nouveau syndicat, qui compte vingt membres, sera affilié à la Fédération des employées et employés de services publics.

Une cinquantaine d'employé-es de la Résidence des Boulevards Campus Rachel joignent les rangs du Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement du Grand Montréal (CSN). À l'exception des agents de sécurité, tous les salarié-es de cette résidence seront syndiqués à la CSN, à la Fédération de la santé et des services sociaux.

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous les nouveaux membres !

6 décembre

Pour ne pas oublier toutes les femmes victimes de violence, portons le ruban blanc. Aspirons à un monde de paix.

PRIVATI$ATION dans la SANTÉ

La construction des futurs CHUM et CUSM se réalise actuellement sous le mode PPP. Mais au-delà de la construction, il apparaît de plus en plus clair que les futurs établissements accorderont, au cours des 30 prochaines années, une place plus grande au privé dans la prestation de leurs services : alimentation, entretien, entreposage, etc.

Sachant à quels abus le secteur public s'expose dans les contrats secrects en PPP, il y a de quoi s'inquiéter...

Devant les nombreuses interrogations concernant la part grandissante du privé, les gestionnaires du CHUM et du CUSM refusent toujours de dévoiler les informations quant à la possible privatisation de l'entretien des bâtiments et des équipements. Ils refusent aussi d'abandonner le projet visant à privatiser les services d'approvisionnement des mégahôpitaux. Pour signer la pétition, allez à la page d'accueil du site Web du conseil central, à l'adresse : www.ccmm-csn.qc.ca

VALORISATION
PROMOTION
PRÉSERVATION
DES SERVICES PUBLICS

FSSS CSN